

| | | | |
|-----------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|
| Président de séance : | Tommy Vanoudendycke | Secrétaire de séance : | Régine Saphores |
| Début de la séance : | 18h00 | Fin de la séance : | 19h45 |

MEMBRES COMITE :

Tommy VANOUDENDYCKE ; Régine SAPHORES ; Henri MICHEL-VILLAZ (Président AC Dumbea) ; Jérémy PORTERAT ; Baptiste BON (Secrétaire CSB) ; Patrick WILLIAM ; Greg MICHEL-VILLAZ

CLUBS PRESENTS :

Marc POMMELET (CCNC) ; Jean-François STUMPH (VCC Mont-Dore) ; Jean-Luc BREHE (VTT Passion) ; Nicolas CIESIELSKI (CTNC) ; Laurent LECAILLE (JS CMO La Foa) ; David SCHAVITS (ECV) ; Baptiste BON (CSB) ; Christophe DESCATEAUX (OSA) ; Jean ROSCIO-PIASSOT (CCN HP7) ; Christopher JENNER (SPORT PRO) ; Warren SALAUN (COTNC).

CLUBS ABSENTS :

EDN (excusé).

ORDRE DU JOUR :

1. Points d'actu
2. Point sur le calendrier
3. Campagne ANS
4. Plan de formation
5. Point sur les règlements Coupes et trophée
6. Questions diverses

DEROULEMENT :

POINT N°1 : points d'actualité

Cette année pour la seconde fois, la Calédonie a été touchée par la crise sanitaire liée au COVID 19 et un confinement strict de 4 semaines a été imposé à toutes les activités identifiées non majeures au fonctionnement de l'économie.

Deux semaines avant ce confinement, le Comité a tout de même pu participer à la fête des Sports organisée sur le site de Magenta par la Mairie de Nouméa. C'est un bel événement sur lequel ont été proposés à la fois un circuit VTT/BMX de découverte et une animation sur Home Trainer connecté.

En revanche lié dans un premier temps aux conditions météo (cyclone NIRAN) puis aux restrictions sanitaires, la manifestation d'ouverture de saison : « Roulons Ensemble » a été reportée à une date non encore déterminée. Nous souhaitons par cette manifestation créer un élan fédérateur que nous reprogrammerons dès que possible.

L'activité du Comité s'est poursuivie pendant le confinement ; un point hebdomadaire en Visio conférence a pu être réalisé.

On note l'avancement sur le projet de féminisation par la nomination d'une ambassadrice FFC/ Comité Régional de Cyclisme pour la Calédonie ; nous sommes le premier TOM/DOM à avoir son ambassadrice.

Par ailleurs, la fédération a proposé la mise en place de sessions de formation d'accompagnement à la prise de responsabilité en direction des femmes dirigeantes/développement du cyclisme féminin en visio.

Ces sessions ont été proposées à toutes les féminines licenciées via leur correspondant club et en direct. La mise en place est en cours de finalisation.

Enfin, les règlements des épreuves de coupes et trophée, ainsi que la liste des porteurs de maillot ont été transmis à l'ensemble des clubs pour lecture, remarques, approbation.

Concernant les dossiers de course, il est rappelé que le délai de dépôt des dossiers au CRCNC est de 3 mois avant la date de course prévue. Pour mémoire, le règlement intérieur fait état des documents à fournir.

Afin de faciliter la conception de ces dossiers, un mail avec les liens des documents à charger va être conçu et renvoyé à chaque correspondant club.

Nous insistons sur le délai de dépôt ; en effet, en cas de transmission du dossier hors délai, le Comité ne pourra pas être tenu responsable de la non-validation de la course ; seul le club sera en cause.

Pour mémoire les différentes commissions : piste, route, VTT se réunissent une fois par mois. Hors événements majeurs (tours, Xcal) ou particuliers. (Com. VTT déjà x6).

Enfin pour rappel : le process d'inscription des licenciés sur In Live sera « checké » via le numéro NIP, seul identifiant unique lié à chaque licencié FFC.

POINT N°2 : Calendrier

CALENDRIER PISTE - Présentation : Jérémy Porterat

Les activités Piste ont été totalement arrêtées durant le confinement lié au COVID.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'incertitude des travaux de démolitions et reconstruction du vélodrome prévus à compter de juin.

A ce jour, sont donc maintenues les épreuves notées en bleu sur fond blanc dans le calendrier prévisionnel, les mardis de la piste : le 10/04, le 04/05 le 18/05 et le 30/06.

A noter : si cela est possible, Gérard Salaun (en sa qualité de coordonnateur du Pôle Espoir) a demandé au CRCNC le report d'un mois les championnats piste (juin à juillet) ; en raison du confinement, les jeunes manquent d'entraînement.

Le calendrier sera adapté aux décisions liées aux prévisions de travaux.

CALENDRIER VTT/BMX - Présentation : Baptiste Bon

L'ouverture de la saison s'est vue décalée suite au confinement. La première course initialement programmée en mars se tiendra donc le 25 avril (La Tina Race) et sera suivie le week-end suivant par une course organisée par le COTNC ; la commission est d'ailleurs en attente de dépôt du dossier de course du COTNC.

- Nouveauté : Tina Girls : une manifestation inscrite dans le développement féminin, en totale adéquation avec les lignes de travail demandées par la FFC. Cette course est prévue le 2 mai.
- Mi-mai se tiendra la XCAL : préparation des parcours presque finalisée, un parcours a pris du retard suite au confinement. Inscription déjà ouverte.
- Début juin : XC Chenevier : le dossier a été réceptionné par la commission ; il sera déposé à la DJS courant semaine prochaine.
- Fin juin XDEVA : au même stade que la XC Chenevier.

Comme l'an passé des manifestations liées au BMX auront lieu, et seront-elles aussi sous le règlement d'un Challenge ; il se tiendra le 29 mai après-midi une compétition sur le site de Sainte Marie la 1ere manche.

Les 2 plus jeunes catégories ne seront pas acceptées sur cette manifestation pour raison de manque d'acquis technique et de pilotage.

On a pu constater que le niveau en BMX s'est considérablement amélioré, et que le volume de pratiquant est en nette augmentation.

La commission souhaite que la participation aux différentes épreuves, courses & coupes diverses soit à la hauteur de l'investissement réalisé et mettra en œuvre les moyens nécessaires afin de motiver les nombreux pratiquants à s'inscrire.

Remarques :

- Laurent Lecaille : L'épreuve organisée par le CMO est prévue de se tenir dans la zone SECAL Dumbea / Panda et non Païta.
- Chris Jenner : TinaRace, il semble y avoir 1 tour de plus que l'année dernière ?

Réponse de Baptiste Bon : Le nombre de tour a été évoqué à plusieurs reprises. Le Barème de course correspond au premier coureur et non au dernier.

- Jean-luc Brehe : Que se passe-t-il si la barrière horaire est insuffisante pour les premiers ?

Réponse de Baptiste : La moyenne calculée de 21 km/h est largement « tenable » par les meilleurs calédoniens.

Concernant les jeunes, il est rappelé que les caractéristiques des parcours qui leur sont dédiés doivent correspondre à la réglementation FFC « ECOLE DE VELO » en termes de temps alloué, dénivelé et distance.

Une certaine flexibilité est accordée à la Nouvelle Calédonie afin de faciliter la mise en œuvre des courses pour les jeunes. Pour mémoire, tout ce qui concerne les Ecoles de vélo est du ressort du CCPS et non du Comité.

Une question concernant les différenciations des types d'assurance est posée par JL Brehe (VTT Passion). Tommy Vanoudendycke rappelle que le choix d'assurance est en fonction du volume de non licenciés inscrits sur une épreuve.

La carte à la journée est chère mais facile à mettre en œuvre pour peu de personnes.

CALENDRIER ROUTE - Présentation : Henri Michel Villaz

- La 1ère course Pouébo/Koumac initialement prévue avant le confinement a été reportée au 18 avril.
- 24 avril : Organisation d'un critérium par le Comité dans la Zone d'activité de Païta, boucle de 2,5 km à réaliser suivant un nombre déterminé par la catégorie des coureurs.
- le 8 mai prix de la ville de Dumbea
- le 9 et 30 mai Km du Ouen Toro
- le 5 juin ? Date libre : rien de programmer à ce jour.
- Les 12 et 13 juin : prix de Boulouparis :
 - Samedi après-midi : Toutes catégories hors Jeunes ;
 - Dimanche matin : catégories Jeunes
- le 19 juin : Omnium ECV
- le 10 juillet : challenge Probike
- le 25 juillet : Prix la SFAC

Les réunions de la commission Route sont programmées tous les premiers lundis de chaque mois.

Concernant les départs des jeunes sur les courses route, Gérard Salaun recommande étant donné les différences de niveau un départ différencié/anticipé pour les minimes et cadets. Cette proposition relève de la sécurité de la course, mais également pour motiver les jeunes à « récupérer » les roues des cyclistes revenant sur eux pendant les courses.

Il souhaite que les organisateurs de course prennent cette remarque en compte pour l'organisation de leurs manifestations, la commission Route sera très vigilante à faire respecter cela, même si au regard de la programmation des courses route de l'année, il n'y aura finalement que 2 à 3 courses en ligne.

Tour de table :

Remarque de David Schavits concernant l'évolution des catégories d'âge pour la route ;

La réponse fait état de l'harmonisation des catégories dans les différentes disciplines (Route/VTT) permettant ainsi à chaque coureur de mieux se situer. Le choix a été fait de se calquer sur les catégories actuellement en vigueur sur le VTT pour permettre une meilleure équité pour les tranches d'âges.

Afin de permettre l'organisation du critérium de Païta, Henri Michel-Villaz sollicite chaque club pour fournir un bénévole/Jalonneur sur le circuit (7 croisements de route sur les 2,5 km de circuit).

POINT N°3 : Campagne ANS

Lors d'une Réunion organisée par le CTOS la semaine dernière il a été évoqué une grosse diminution du financement Public en 2021.

En effet, les difficultés économiques rencontrées avec la crise du COVID, et l'absence de gouvernement laissent à penser que les subventions ne seront versées qu'après le vote du budget supplémentaire soit courant du dernier trimestre 2021, avec une baisse significative sur le budget alloué l'an passé d'environ 30 %.

Seules les subventions ANS se maintiennent voire augmentent.

Le Comité encourage donc chaque club à se tourner pour 2021 vers les subventions ANS.

Pour mémoire en 2020, trois clubs ont bénéficié de subventions ANS. : CS BOURAIL ; VTT PASSION et ACDumbea.

L'obtention de subventions ANS est soumise au respect du Projet Sportif Fédéral ; (cf plan politique de la fédération), il est demandé aux clubs de tourner leurs demandes de crédit vers les axes de développement de la pratique du cyclisme :

- les écoles de vélo, et développement de la pratique pour les jeunes,
- le cyclisme pour tous,
- le Sport santé

Les axes fléchés Comité concernent : La féminisation, formation et le haut-niveau.

La Campagne ANS a démarré en métropole le 9 avril pour se terminer le 9 mai, pour la Nouvelle Calédonie nous sommes dans l'attente de la note de cadrage qui doit être transmise par la DJS NC.

Tommy Vanoudendycke précise que le bilan des actions menées en 2020 devra être produit.

Nota : utiliser le Compte Asso pour les demandes ANS ; le dossier est à faire en Euros ; Possibilité d'obtenir une aide du CTOS ou CPOS pour la mise en œuvre du dossier de demande pour les clubs.

Demande de Nicolas Ciesielski : d'une réunion d'information pour la production du dossier d'ANS

POINT N°4 : Plan de formation

Le plan de formation fait partie d'un axe majeur du CRCNC, il concerne toutes les formations :

- Celles touchant les diplômes fédéraux : éducateurs,
- Les formations de motards, jaloneurs,
- Celles des commissaires, chronométreurs.

Ont été réalisées début 2021 : les recyclages BF1, 2, 3 et des nouveaux diplômes équivalents. Ces recyclages doivent intervenir tous les 2 ans.

Concernant les diplômes : Educateurs et Entraîneurs fédéraux... les validations doivent être faites par un diplômé Brevet d'Etat.

Concernant les Formations liées à la Sécurité :

- Formation Motards, jaloneurs, commissaires, chronométreurs, il est possible de réaliser ces formations en Visio/ en distanciel.

Il est demandé aux clubs de fournir les noms des licenciés intéressés et aptes à suivre les formations et à officier lors des courses.

Le prix des différentes formations devrait être très faible / voire gratuit : en attente du retour de la FFC sur ce point.

Important : Pré requis : Être licenciés + âgé au minimum de 16 ans pour les formations pour les jeunes) ; sinon majeur + diplôme de premier secours (PSC1 / SSC ... etc).

Des formations PSC1 vont être proposés par le Comité au bénéfice des licenciés des clubs.

Le comité souhaite avoir un retour des clubs sur les besoins d'ici fin avril.

Concernant les formations sauveteur/secouriste dans le cadre du Travail : il y a nécessité de faire un recyclage obligatoire tous les 2 ans. Pour le FFC par contre, le PSC1 est acquis sans recyclage (il est néanmoins fortement recommandé par le CRC de le faire tous les 2 ans également).

POINT N°5 : Point sur les règlements Coupes et Trophée

Il ne s'agit pas de règlements qui encadrent la pratique car les règlements fédéraux existent déjà pour cela, mais il s'agit des règles de fonctionnement de coupe... acquisition points/catégories.

Nota : dans aucun autre comité régional il n'a été mis sur pied un trophée ou challenge clubs multi-disciplines ; Ce « Trophée Territorial des Clubs » émane de la volonté du CRCNC qui croit que le « re-dynamisme » de la pratique viendra par la mise en avant des valeurs des clubs, et que l'émulation ainsi susciter créera des enjeux sportifs à tous les niveaux.

TOUR DE TABLE :

- David Schavits : catégories Route :

Réponse de Baptiste Bon : Le Trophée Territorial des Clubs ne peut exister que si les catégories sont communes entre toutes les disciplines. Exception faite sur la catégorie des féminines qui a été segmenté (idem que les Masters). Afin de mettre en avant les efforts de toutes en fonction de leurs tranches d'âges.

- Nicolas Ciesielski : convention FFC/FF TRI ?

Tommy : on va se renseigner.

- Marc Pommelet : RAS
- Jean Luc Bréhe : RAS (question sur les assurances non-licenciés, déjà répondu avant)
- Chris Jenner : demande à parler du courrier qu'il a distribué en arrivant aux membres correspondants des clubs déjà présents en attente d'ouverture de séance. Également du listing des porteurs de maillot de Champion et Vainqueur de Coupe.

Tommy : Concernant le courrier envoyé par le club SPORT PRO : d'une part le mail a été envoyé le jour même aux environs de 16H, et d'autre part le courrier est adressé à la FFC. Les membres du Comité directeur du CRCNC vont se réunir au plus vite afin d'analyser le courriel et le courrier dans le détail, et reviendra ensuite vers le club.

- JF Stumph : RAS
- Christophe Descateaux : RAS
- H Michel-Villaz : RAS
- Laurent Lecaille : Etonné du courrier donné par C. Jenner ce soir dont l'objet est « Abus de pouvoir de la part du comité régional de Nouvelle-Calédonie » ; non-respect du circuit administratif du comité selon le règlement intérieur.

Catégories : questions parcours du Tour Cyclo ? Avoir une ébauche du parcours.

- Jean Roscio-Piassot : RAS
- Baptiste Bon : RAS

POINT N°6 – Questions diverses

TOUR DE TABLE :

Question de Laurent Lecaille : Quelles sont les dispositions prises par le Comité régional pour remplacer les membres qui démissionnent ? Il précise qu'il y a nécessité de provoquer une AGE.

Tommy Vanoudendycke explique que les statuts du Comité ne prévoient pas d'AGE pour le remplacement de membre du CODIR. En effet, le Comité dépend pour cela des statuts fédéraux qui prévoient une réélection des membres destinés aux postes vacants par le CODIR lui-même ;

Dans le cas présent il a été acté ce qui suit :

- un repositionnement avec la démission de Régine du poste de secrétaire général vers le poste de Trésorière
- et Céline Hirzel qui a démissionné de son poste de Secrétaire Général Adjoint vers le poste de Secrétaire Général

Le comité dispose d'un délai de 3 mois pour fournir au du Haut-Commissariat la nouvelle composition du bureau.

Pour l'AG la finalisation comptable est toujours en cours ainsi que les différents rapports moral, financier et sportif ; une programmation sans doute mi-mai est envisageable.

Concernant la composition du bureau un appel à candidature sera réalisé à chaque AG pour remplacer les postes vacants jusqu'à ce qu'ils soient pourvus.

Aujourd'hui nous avons autant de candidats que de postes à pourvoir.

VTT Passion souhaiterait que le Comité relance un appel à candidature. Tommy y répond favorablement.

Distribution des packages biannuels destinés aux coureurs via leurs clubs : 1 plaque et 2 dossards par coureur.

Un mode d'emploi sera transmis à chaque club par mail.

Objectif : garder le même numéro d'identification pendant un minimum de 2 ans, à des fins économiques et pratiques pour tous.

La séance est levée à 19h45.

== FIN DE LA REUNION ==